



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violences contre les élus

Question au Gouvernement n° 634

Texte de la question

VIOLENCES CONTRE LES ÉLUS

Mme la présidente . La parole est à Mme Edwige Diaz.

Mme Edwige Diaz . Le mois dernier dans le Val-d'Oise, la semaine dernière à Drancy et à nouveau ce week-end en Gironde, dans une commune de ma circonscription, Gauriaguet, le fléau des rodéos urbains a encore frappé. Cette fois, l'intensité de la violence a fait l'objet d'un traitement médiatique national et je voudrais renouveler mon soutien à Anthony Rolland. Anthony est cet élu municipal qui, ayant courageusement voulu interrompre un rodéo, a été victime d'une violente agression de la part d'une « horde sauvage », pour reprendre les mots de M. le maire Alain Montangon. Je salue l'efficacité des gendarmes de Blaye et de Saint-André-de-Cubzac ainsi que celle du parquet de Libourne, qui ont permis l'interpellation de quatre personnes.

L'explosion de la violence à l'encontre des élus rappelle deux nécessités. D'abord, il faut que vous vous empressiez de remettre la France en ordre et puisque tout le monde sait que vous copiez allègrement le programme de Marine Le Pen,...

M. Emmanuel Duplessy . Et ses méthodes fascistes !

Mme Edwige Diazne vous privez pas de le faire une fois de plus : nous sommes heureux de vous confier notre texte visant à lutter contre les rodéos sauvages. Ensuite, il faut que nous examinions la proposition de loi portant création d'un statut de l' élu local, dont le report est largement déploré, notamment par l'Association des maires de Gironde. Quand allez-vous réellement protéger les élus locaux, et à quand la fin du fléau des rodéos ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Je veux m'associer à vos propos pour exprimer, au nom de l'ensemble du gouvernement, notre soutien le plus total à Anthony Rolland. Nous avons vu les images et entendu son témoignage ; les élus, parce qu'ils sont en première ligne, sont bien souvent les premières victimes. Ils sont élus de la République et s'attaquer à eux, c'est s'attaquer à la République. Cela dit, on ne réglera pas ce problème à coups de « y a qu'à, faut qu'on » (« *Eh oui !* » *sur les bancs du groupe RN*) ; c'est beaucoup plus compliqué que cela, et vous le savez !

Vous avez raison de rendre hommage à la gendarmerie et à l'autorité judiciaire : en quelques heures, nous avons procédé à quatre interpellations, dont celles de deux mineurs, et je vous rappelle que 51 % des délinquants mineurs ont moins de 16 ans. Cela soulève donc de nouveau la question de la justice pénale des mineurs, que l'Assemblée a étudiée il y a quelque temps.

M. Julien Odoul . Il faut passer la seconde !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Nous avons d'ailleurs obtenu des résultats en la matière : en quelques mois, les confiscations de véhicules utilisés lors de ces rodéos, de deux ou quatre roues, ont augmenté de plus de 65 % ; et en un an, les interpellations ont augmenté de plus de 35 %. Voilà des résultats !

Vous appelez par ailleurs de vos vœux le vote d'une loi pour protéger les élus, mais la loi renforçant la sécurité et la protection des maires et des élus locaux a déjà été votée le 21 mars 2024. Elle a permis de renforcer les sanctions encourues par les auteurs de violences contre les élus, en les alignant sur celles commises à l'encontre des personnels en uniforme, mais aussi la protection de ces mêmes élus, notamment en étendant la protection fonctionnelle. Nous avons en outre nommé 3 400 gendarmes et policiers référents pour la protection des élus. Il faut qu'une plainte soit systématiquement déposée et il faut que les parquets informent les élus du devenir des plaintes et des procédures.

Je veux dire enfin que lutter contre la violence subie par les élus, c'est lutter contre la violence tout court. Les policiers ou les gendarmes ne sont pas violents ; certains élus, en revanche, encouragent une forme de violence, voire s'en réclament.

M. Julien Odoul . Ils sont en face de nous !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Nous mettrons fin à cette situation en la traitant en amont, y compris en restaurant l'autorité parentale, celle de l'école et le respect dans la société. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe DR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme Edwige Diaz.

Mme Edwige Diaz . Tout ce que vous avez dit, nous le savons déjà ! Pardon de vous dire que votre réponse n'est pas convaincante. Je voudrais avoir une pensée pour M. le maire de Gauriaguet qui a déclaré : « Ces gens-là sont ministres depuis plusieurs années, ils voient bien ce qui se passe. En parole, il se dit beaucoup de choses, mais dans les actes, il ne se passe rien » ! (*Applaudissements* sur les bancs du groupe RN.) En bref, monsieur le ministre, vous faites preuve de constance, mais vraiment pas dans l'excellence. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe RN.)

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Diaz](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 634

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 mai 2025